



Denis Dubreuil
M. Sc., erg.
Directeur - Développement des programmes

Un plan de prévention contre la COVID-19 bien réussi chez Multi-Color

Pour cette entreprise montréalaise, la prévention est la règle d'or.

Depuis le début de la pandémie, les entreprises ont fait preuve d'agilité pour mettre en place de nombreuses mesures de prévention afin de contrer la menace du virus. Dans ce contexte, nous vous présentons une entreprise située à Lachine qui a su être efficace et structurée dans sa démarche de prévention. Voici comment cette organisation a instauré une rigueur dans ses actions!

UN SERVICE ESSENTIEL

L'entreprise Multi-Color est un fournisseur mondial de solutions d'étiquetage haut de gamme. Elle offre à ses clients une solution d'étiquetage optimale en fonction de la technologie d'impression qu'ils souhaitent. Comme toutes les autres, cette compagnie d'un peu moins de 100 employés a dû faire face à la COVID-19 dès le mois de mars 2020. Or, comme nous l'a indiqué la directrice Ressources humaines et SST, Madame Laure Larizza, l'entreprise a été reconnue comme service essentiel puisqu'elle œuvre notamment dans l'impression d'étiquettes pour le secteur pharmaceutique. C'est donc dire qu'une démarche de prévention s'est organisée très rapidement pour assurer la santé et la sécurité des employés. À ce titre, la première action a été de nommer une personne responsable de cette démarche de prévention. Puis, un comité de direction COVID-19 a été composé afin d'établir une hiérarchie de commandement et de communication. Bref, la première étape a été d'établir l'organisation administrative de la démarche.

DES MESURES DE PRÉVENTION

Comme dans plusieurs milieux de travail ayant maintenu leurs activités, certains employés ont manifesté une forme d'inquiétude : on le serait à moins! Ce fut donc, nous confirme Madame Larizza, l'un des premiers défis auxquels les membres du comité COVID-19 ont fait face. Des messages rassurants indiquant que des mesures de prévention allaient être rigoureusement déployées ont apaisé les employés des trois unités syndicales de l'entreprise. Des messages et actions axés sur la santé, la sécurité et l'approche humaine ont été instaurés depuis le premier jour de cette démarche de prévention.

Puis, en conformité avec la Trousse COVID-19 de la CNESST, une série de protocoles sanitaires ont été implantés.

PROTECTION RESPIRATOIRE

Un protocole de protection respiratoire a rapidement été mis en place pour tous les employés. Initialement, le couvre-visage a été utilisé. Par la suite, il a été remplacé par le masque de procédure.

DÉSINFECTION DES POSTES DE TRAVAIL

Une période d'une dizaine de minutes fut accordée à tous les employés de l'entreprise afin de nettoyer et de désinfecter leur poste de travail, et ce, tant au début qu'à la fin des quarts de travail.

ÉLIMINATION DU CHEVAUCHEMENT DES QUARTS DE TRAVAIL

Avant la pandémie, le début et la fin des quarts de travail se chevauchaient sur une période d'environ 30 minutes. Par exemple, le quart de travail de jour se déployait de 6 h à 14 h 30, et le quart de soir commençait à 14 h. Depuis la pandémie, un tel chevauchement n'existe plus afin de réduire les nombreux croisements des employés.

NETTOYAGE SYSTÉMATIQUE

Un protocole de nettoyage et de désinfection a été mis en place pour voir à la santé et la sécurité des employés dans les espaces de travail. À ce sujet, un nouveau poste a été créé pour assurer un suivi rigoureux quant au nettoyage des aires communes, des aires de repas et des accessoires utilisés par les employés.

TÉLÉTRAVAIL

Comme indiqué à plusieurs reprises par les autorités gouvernementales, le télétravail constitue évidemment un excellent moyen de réduire les risques de propagation de la COVID-19. Madame Larizza nous indique que le télétravail était déjà en place avant le mois de mars 2020, mais ce mode de travail s'est grandement accéléré depuis le début de la pandémie. Aujourd'hui, près de 40 % des employés de l'entreprise Multi-Color exécutent leurs tâches à distance.

DISTANCIATION PHYSIQUE

Depuis le début de la pandémie, nous avons tous été sensibilisés au principe de la distanciation physique de deux mètres. Chez Multi-Color, ce principe est appliqué dans plusieurs contextes. D'abord, la zone des repas est aménagée de manière qu'une seule personne puisse prendre place à une table à la cafétéria (périodes des pauses et des repas). Aussi, dans les zones de travail (opérations), une barrière physique (chaîne reliée à deux montants) délimite une zone de travail aux différents postes pour qu'un collègue n'en approche pas un autre à moins de deux mètres : le contrôle de la distanciation physique est ainsi assuré!

CONTRÔLE DE L'ÉTAT DE SANTÉ DES TRAVAILLEURS

Chaque semaine, les employés n'étant pas en télétravail doivent répondre – à distance et avant leur arrivée – à un questionnaire afin de confirmer leur état de santé. De plus, une autre forme de vérification est effectuée au quotidien.

AUTRES RÈGLES D'HYGIÈNE

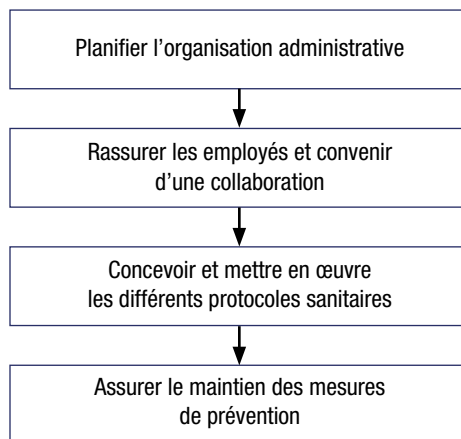
Plusieurs autres règles d'hygiène et initiatives ont également été instaurées chez Multi-Color :

- l'ouverture des portes des nombreux locaux;
- la circulation à sens unique dans les couloirs;
- des règles sanitaires pour l'utilisation sécuritaire des salles de conférence;
- la présence de produits de nettoyage aux postes de travail (production et bureau);
- des mini-rencontres régulières pour sensibiliser et transmettre de l'information aux employés, et ce, aux trois quarts de travail;
- des stations de lavage, à l'accueil et à l'entrée de la cafétéria.

ŒUVRER AVEC RIGUEUR

Comme nous pouvons le constater, plusieurs mesures sanitaires ont été mises en place pour réduire les risques de contagion. Le maintien de ces protocoles est assuré par l'apport de tous les employés : une rigueur s'est installée avec le temps! En plus de cette autocontribution de tous, des vérifications systématiques par certains collègues sont effectuées afin de veiller au respect des mesures de prévention. Ces tournées de vérification garantissent, entre autres, la présence et le respect des protocoles de prévention, le port des équipements de protection individuels, le lavage des mains, la présence de la signalisation (flèches de circulation) et des barrières physiques aux endroits stratégiques.

Figure 1. Démarche systématique de prévention chez Multi-Color



SECOURISME

Comme indiqué précédemment, de nombreux protocoles ont été mis en place pour encadrer le respect des mesures sanitaires. À titre d'exemple, vous trouverez ci-dessous (Figure 2) un extrait du protocole relatif au secourisme en cas d'isolement d'un travailleur présentant des symptômes s'apparentant à ceux de la COVID-19.

UN PLAN DE PRÉVENTION RÉUSSI!

Depuis plus d'un an, nous sommes confrontés à une situation exceptionnelle. Nous avons tous dû innover et être agiles pour mettre place des mesures de prévention efficaces réduisant le risque de transmission. L'entreprise Multi-Color de Montréal a été en mesure de relever ce défi tout en maintenant ses activités de production. Bravo pour vos bons coups et merci à Madame Larizza pour son généreux témoignage!

Figure 2. Étapes dans la gestion de cas de COVID-19 chez Multi-Color

